

République Française
COMMUNE DE PUYVERT

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2019 - 18h30

Présents : GREGOIRE Sylvie, BRITY Philippe, PRIMO Yolande, PARRAUD Patricia, GREGOIRE Bernard, GRANGIER Charles, BARGHOUT Elias, AGUITTON Christiane, DORLET Lucien, GAVAUDAN Philippe, NOUGUIER Daniel, REDENTI Sandrine

Pouvoir : PERRIN Christiane à GREGOIRE Sylvie

Absents excusés : PERRIN Christiane, VINCENTI Sébastien, CHIVET Karl

Secrétaire de séance : PRIMO Yolande

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 18 juillet 2019.

Madame le Maire demande le rajout à l'ordre du jour d'une délibération relative à la sortie des aînés, Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Sortie annuelle des aînés

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis quelques années déjà, la commission sociale organise une sortie annuelle des aînés de la commune prise en charge sur le budget communal.

Le programme de la journée du 19 septembre ainsi que le budget prévisionnel avaient été adoptés précédemment en commission de travail :

- Midi Croisière sur le canal du Midi - Déjeuner compris
- Visite du Musée Villa-Loupian
- Transport autocar Sumian

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de confirmer cette prise en charge au vu de l'effectif des participants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme la prise en charge de la sortie annuelle des aînés (+ 60 ans) sur le budget communal, à savoir pour 2019 :

Midi Croisières - Béziers pour la somme globale de 2 117 € ttc soit 36,50 € conforme au nombre de réservations

Musée Villa Loupian pour la somme de 208 € ttc soit 4,00 € par personne

Transport par autocar SUMIAN pour la somme forfaitaire de 850 € ttc

**Convention d'adhésion au dispositif SEDEL Energie
Service d'économie durable en Luberon**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Parc Naturel Régional du Luberon propose depuis une dizaine d'années un service d'accompagnement des communes dans des programmes de réduction des consommations d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.

Les communes adhérentes au SEDEL Energie bénéficient de l'action de terrain d'un « conseiller en énergie partagé » dont les tâches sont multiples :

- Suivre et optimiser les consommations d'énergie sur le patrimoine communal
- Planifier et programmer les actions de maîtrise de l'énergie
- Agir sur la performance énergétique des bâtiments pour réduire les consommations d'énergie
- Optimiser l'éclairage public et limiter la pollution lumineuse
- Favoriser le développement des énergies renouvelables
- Former, informer et sensibiliser les acteurs locaux publics et privés et la population

La mission porte sur l'ensemble des consommations d'énergies supporté par la commune : combustibles, électricité, carburants ...

Par l'intermédiaire d'un élu référent et des agents communaux nommés à cet effet, la commune s'engage à transmettre les informations requises pour l'élaboration des pré-diagnostic, suivis périodiques, contrôle des factures d'énergie et bilans annuels.

La commune décide seule des suites à donner aux recommandations et conserve la totale maîtrise des travaux.

De son côté, le Parc s'engage à traiter les informations et informer la commune en cas d'anomalies, transmettre le bilan annuel de consommation d'énergies assorti des recommandations, réaliser les visites techniques et investigations nécessaires à sa mission sur le terrain, examiner à la demande de la commune les avant-projets en vue de formuler des recommandations, aider la commune à monter leurs projets (dossiers de consultation, subventions ..)

La durée de la convention est fixée pour 4 années, temps nécessaire pour la bonne réalisation des actions.

Le coût de la cotisation SEDEL Energie est de 2,10 € par an et par habitant.

Compte tenu des économies financières et énergétiques notables à l'issue des dix années de travail sur les communes adhérentes au dispositif,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la convention d'adhésion au service SEDEL Energie portée par le Parc.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la convention d'adhésion au programme SEDEL Energie du Parc Naturel Régional du Luberon avec prise d'effet au 1^{er} novembre 2019.

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

L'objectif unique de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est de procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées à l'établissement public de coopération intercommunale.

La commission se réunit à chaque transfert de charges, que celui-ci ait pour origine une extension de périmètre ou un transfert de compétences,

Le rapport d'évaluation de la CLECT doit être produit dans les neuf mois suivant le transfert de la compétence et doit ensuite être validé, dans un délai de trois mois.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Luberon Monts de Vaucluse Agglomération est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Ainsi, LMV s'est substituée à ses communes membres au sein des trois syndicats mixtes présents sur son territoire :

- Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD)
- Syndicat intercommunal de rivière du Coulon Calavon (SIRCC)
- Syndicat mixte du bassin des Sorgues (SMBS)

Dans son rapport définitif du 25/09/2018, elle a prévu une nouvelle CLECT « GEMAPI » sur l'exercice 2019 ayant pour objet d'ajuster les montants des charges transférées.

Celle-ci a eu lieu le 18 septembre 2019 et son rapport définitif, transmis à chacune des communes membres, doit être présenté au sein de chaque organe délibérant et faire l'objet d'une approbation dans un délai de trois mois selon les règles de la majorité qualifiée.

Pour ce qui concerne Puyvert, le montant de la participation appelée en 2019 par le SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance) est de 1 508,12 €, cette somme sera donc intégrée dans l'évaluation des charges de fonctionnement et le calcul des attributions de compensations définitives 2019.

Une CLECT « GEMAPI » se réunira à nouveau en 2020 en vue de permettre la fixation d'attributions de compensation définitives sur cette compétence.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport de la CLECT, à l'unanimité,

- approuve le rapport définitif de la CLECT du 18 septembre 2019 tel que présenté en séance et adopte la méthode dérogatoire pour l'évaluation des charges transférées dans le cadre de la compétence GEMAPI.
- approuve les attributions de compensations définitives 2019, en fonctionnement et en investissement, telles qu'arrêtées par la CLETC du 18 septembre 2019.

Rapport d'activité 2018 / Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV)

Madame le Maire présente le rapport d'activité 2018 de l'agglomération LMV dont 1 exemplaire a été remis à chaque membre du Conseil Municipal.

A partir de la liste des principales compétences de l'agglomération, Madame le Maire commente les évènements clés de 2018 :

Compétence Aménagement économique :

- projet de développement économique « Natura Lub » sur 46 ha avec 1600 à 2000 emplois créés
- centre tertiaire sur Lagnes
- fibre optique, + de 2 millions d'euros investis en lien avec le Département, Puyvert se situant sur la phase 2020/2022 en tant que 1^{ère} commune raccordée dès 2020

Compétence Environnement :

- budgets colossaux, traitement de la tonne de + en + coûteux, négociation des contrats
- pas de changement sur la collecte
- 5 déchetteries + espace vert créé sur Vaugines

Compétence Petite Enfance :

- 15 centres multi-accueils, 1000 enfants accueillis en 2018 + 450 chez les assistantes maternelles
- 2 RAM (réseau assistantes maternelles)

Politique de la ville :

- 600 000 € en majorité en faveur de Cavaillon
- Plan Local Habitat - état des lieux (type d'habitats, déplacements, emplois)
- Transports interurbain

Tourisme :

- 832 hébergeurs référencés
- + 10 000 lits

Médiathèques :

- 12 + 1 point lecture aux Beaumettes
- Boîtes aux livres

Piscines :

- Rénovation de la piscine Roudière / Cavaillon
Les élèves de Puyvert seront accueillis gratuitement dans le cadre scolaire

Un bilan positif pour Puyvert

Rapport d'activité 2018 / Syndicat Durance Luberon

Madame le Maire présente le rapport d'activité 2018 du Syndicat Durance Luberon dont 1 exemplaire a été remis à chaque membre du Conseil Municipal.

Service Eau potable

En résumé, 21 communes / 54 643 habitants desservis
700 kms de réseau
Indicateurs de performance/ conformité prélèvements
microbiologie / paramètres physico-chimiques 100 %

Service Assainissement collectif

En résumé, 21 communes / 42 816 habitants desservis
222 kms de réseau
près de 20 000 abonnés

Service Assainissement non collectif

Contrôle périodique des installations, diagnostic, contrôle de conception d'installation nouvelle ou réhabilitée

Convention MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

Madame le Maire rappelle que la MAM accueille une douzaine d'enfants.
Le loyer mensuel avait été fixé à 400 € pour les 24 premiers mois d'occupation.
Madame le Maire propose de maintenir le loyer mensuel à 400 €.
Le Conseil Municipal y est favorable à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal

27 août 2019

- Arrêté désignant le cabinet d'avocats CGCB pour défendre les intérêts de la commune suite à la requête en annulation contre la décision d'opposition à la déclaration préalable opposée à M. Denis AUTARD
- Arrêté désignant le cabinet d'avocats CGCB pour défendre les intérêts de la commune suite à la requête en annulation contre le permis de construire délivré à la commune le 22 février 2019 pour la construction de 5 logements et locaux annexes à la mairie

12 septembre 2019

Dans le cadre de l'opération de construction des logements sociaux et locaux annexes

- Signature Marché de services SOCOTEC pour 16 110 € ht
Mission de Contrôle technique et Coordination SPS (sécurité et protection santé)
suite à la consultation lancée le 04 juillet auprès de
QUALICONSULT / BTP Consultants/ SOCOTEC
Choix en concertation avec le maître d'œuvre
Critères retenus : qualité prestations et prix
- Signature Marché de services SOL-ESSAIS pour 7 888 € ht
Etude de sol
suite à la consultation lancée le 04 juillet auprès de
FONDASOL / EG SOL SUD / SOL-ESSAIS
Renonciation de FONDASOL confirmée par mail du 17/09/19
Renonciation de EG SOL SUD confirmée par mail du 18/09/19

Informations diverses :

Rentrée scolaire

Mme Patricia PARRAUD, Adjointe déléguée aux affaires scolaires dresse le bilan de la rentrée :

85 élèves répartis sur les 4 classes

Une nouvelle ATSEM en classe maternelle, Mme Marie LABORDE, suite au départ en retraite de Mme Yvette MARQUION.

Une assistante en classe des Grande Section Maternelle /CP le matin : Mme Angelina MALMEJAT, jeune recrue dans le cadre de l'emploi civique pour 24h/semaine sur une période de 8 mois, un programme de rencontres intergénérationnelles vient compléter son emploi du temps.

Assemblée Générale de l'association des parents d'élèves (APE) : démission de l'ensemble du bureau.

6 mamans présentes ont intégré le bureau.

Journées du Patrimoine

Mme le Maire tient à remercier Mme Christiane AGUITTON qui, malgré une pluie battante, a accompagné un petit groupe de personnes, 3 enseignantes étaient parmi le groupe dont une enseignante résidant à Puyvert. Au programme de cette rencontre : l'historique de Puyvert - l'arbre remarquable - le jas de Puyvert - St Pierre de Méjean.

Affaires militaires

- Cérémonie des harkis à Cucuron
- 23 octobre Commémoration attentat Drakkar/1983
- 23 novembre Commémoration Diên Biên Phu

Jour de la Nuit

Le samedi 12 octobre prochain la commune de Puyvert se joint à cet évènement porté par le Parc Naturel du Luberon dont l'objectif est de faire redécouvrir la nuit à nos concitoyens.

L'éclairage public va s'éteindre pour laisser la nuit se magnifier.

Séances d'observation du ciel dans un planétarium installé dans le centre de loisirs. Trois séances de 50 minutes de 18h à 20h seront proposées par un astrologue spécialisé du planétarium Pieresc.

Ensuite au pigeonnier Aguitton, où seront installés des télescopes, nous pourrons sous la houlette de Jean-Denis Espitalier (Directeur du CLSH PUYVERT) et de l'astrologue du planétarium Pieresc observer notre ciel de la plus poétique et passionnante manière.

Repas des bénévoles du Comité Communal Feux Forêts (CCFF) Lauris Puget Puyvert

Ce repas annuel s'est déroulé cette année à Puyvert, il s'agit de remercier tous les bénévoles qui consacrent de leur temps à patrouiller dans les massifs durant la saison estivale pour repérer tout départ d'incendie. Cet été une intervention sans gravité a eu lieu au lieudit Les Iscles. Le CCFF recrute des bénévoles pour la saison à venir.

La séance est levée à 19h45.

A Puyvert, le 1^{er} octobre 2019

Sylvie GREGOIRE, Maire de PUYVERT